



Développer le Pouvoir d'Agir des personnes

Référence : 78A - Domaine : [Accueil, écoute et accompagnement](#)

Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? Pourquoi le favoriser avec les personnes en difficulté, accompagnées ou accueillies ? Comment les rendre actrices, à quel(s) niveau(x) ? Qu'est-ce qui permet à quelqu'un "en galère" de trouver les ressources pour se mobiliser ? Comment partir de là où on en est ?

Objectifs :

A la fin du stage, le participant sera capable de :

- Définir ce qu'est le Développement du Pouvoir d'Agir et ses bénéfiques (personnels et collectifs)
- Identifier dans ses pratiques et sa posture ce qui favorise (ou défavorise) l'implication des personnes
- Acquérir des clés pour mobiliser les personnes en situation de précarité

Contenus :

- Le D.P.A., Développement du Pouvoir d'Agir : définitions et exemples concrets
- Les leviers pour passer collectivement à l'action,
- Partage d'outils d'animation de groupe
- Témoignages de personnes accompagnées (vidéo; textes...)

Méthodes pédagogiques :

Expression des participants et échanges à partir de leurs expériences et d'expériences réussies extérieures

Apports de l'intervenant (IEDH, monde associatif)

Ateliers participatifs

Evaluation :

Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire ayant participé à l'ensemble du stage.

Forme : **Stage**

Pré-requis : Néant

Intervenants habilités :

Evangeline MASSON-DIEZ
Etienne LAMBLIN
Guillaume DOUET
Sarah CAPITANT

Durée :

1 journée (Possibilité d'interventions "sur-mesure" en équipe sur 2 jours)

Tarifs : Selon convention

Nombre de personnes :
de 8 à 20 pers.

"Tout l'homme et tous les hommes"



**Institut Européen
de Développement Humain**

65 av Paul Doumer
92 500 Rueil-Malmaison
Tel : 01 71 03 74 96
Email : contact@iedh.fr
Site web : www.iedh.fr

Association (Loi 1901)
Organisme de Formation N° 11910415291
SIRET 421 422 130 00045

Retrouvez cette fiche sur le site IEDH ou [en cliquant ici](#).

Fiché éditée le : 04/10/2023